



## ECO-TRI PICHETA

### DAP DEMANDE D'ACCEPTATION PREALABLE (à toute admission de déchets inertes sur la plateforme)

**PICHETA**  
13, route de Conflans  
95480 PIERRELAYE  
T : 01 34 30 73 09  
F : 01 34 64 14 51

#### 1 IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR / DÉTENTEUR du déchet

Raison sociale : \_\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_\_  
 N° SIRET : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 Personne à contacter : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#### 2 DEMANDEUR / CLIENT (si différent du producteur)

Raison sociale : \_\_\_\_\_ ☎ : \_\_\_\_\_  
 N° SIRET : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 Personne à contacter : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#### 3 TRANSPORTEUR (Le protocole de sécurité doit être présenté au transporteur avant toute réception sur site)

Les informations concernant le ou les transporteurs du chantier sont précisées dans le *Bon de Livraison* PICHETA délivré.

#### 4 IDENTIFICATION DU DECHET ET QUANTITE

TYPE DE DECHET	CODE DECHET	LIBELLE	QUANTITE ESTIMEE	DUREE DU CHANTIER	DOCUMENT A FOURNIR
<b>TERRES NON DANGERREUSES</b>	<b>17 05 04</b>	<i>Terres et cailloux issus d'un site potentiellement contaminé</i>			Joindre le diagnostic de sol ou analyses de pollution selon critères en Annexe, accompagné du plan de maillage. Préciser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La référence du diagnostic de sol ou de l'analyse de pollution :</li> <li>• Les mailles concernées par la demande :</li> </ul>
<b>GRAVATS</b>	<b>17 01 02 17 01 03 17 01 07</b>	<i>Briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses</i>			
<b>BETONS DE DEMOLITION, BLOCS</b>	<b>17 01 01 17 01 07</b>	<i>Mélange de bétons, parpaings ne contenant pas de substances dangereuses</i>			
<b>BALLAST</b>	<b>17 05 08</b>	<i>Ballast de voie ne contenant pas de substances dangereuses</i>			
<b>DEMOLITION DE CHAUSSEE</b>	<b>17 03 02</b>	<i>Mélanges bitumineux ne contenant ni goudron ni amiante (croûtes d'enrobés, fraisats...)</i>			

Code chantier / Adresse du chantier : \_\_\_\_\_ Date du 1<sup>er</sup> dépôt : \_\_\_\_\_

Déchets contenant des DIB :  NON  OUI **ECO-TRI concerné :** \_\_\_\_\_  
 Odeur :  NON  OUI **Aspect physique :**  Solide  Pulvérulents  Pâteux / Boues  
 Conditionnement des déchets :  Bennes  Autres, préciser : \_\_\_\_\_ **Couleur :** \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup> L'adresse du chantier est **OBLIGATOIRE** pour les déchets provenant de site potentiellement contaminé et les déchets demandant des analyses; une DAP sera réalisée par chantier. Pour tout autre déchet inerte, demander votre NIP.

#### 5 ENGAGEMENTS

Le producteur de déchets ou le demandeur :

- certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre du Code de l'Environnement Livre V - Titre IV « Déchets » et s'engage à procurer toutes les informations utiles à la bonne élimination de son déchet, et à sa manipulation
- s'engage à remettre au collecteur un déchet conforme aux spécifications de cette fiche
- s'engage à faire connaître au centre de traitement toute évolution du déchet susceptible de modifier sa nature et les risques tels qu'indiqués ci-dessus
- s'assure que le transport du déchet effectué sous sa responsabilité est réalisé conformément à la réglementation et aux conditions de sécurité en vigueur

s'engage à ne pas livrer d'autres déchets que ceux stipulés dans cette demande, notamment des déchets d'amiante

**Je certifie apporter des déchets conformes à la description faite ci-dessus, et avoir pris connaissance du protocole de sécurité du site (Cocher la case)**

Date : \_\_\_\_\_

Nom du signataire Producteur/Détenteur : \_\_\_\_\_ Nom du signataire Demandeur / Client : \_\_\_\_\_

Cachet et signature Producteur / Détenteur : \_\_\_\_\_ Cachet et signature Demandeur / Client : \_\_\_\_\_

#### ADMISSIBILITE DU DECHET (CADRE RESERVE A PICHETA)

Déchet ADMISSIBLE  Déchet NON ADMISSIBLE Motif : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Cachet et Signature : \_\_\_\_\_

**Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) :** \_\_\_\_\_ **Valable jusqu'au :** \_\_\_\_\_

**LISTE DES ANALYSES A FOURNIR PAR TYPE DE DECHET**

TYPE DE DECHET	CODE DÉCHET	LIBELLE	ANALYSES OBLIGATOIRES
DEMOLITION DE CHAUSSEE (croûtes d'enrobés, fraisats...)	17 03 02	Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron ni d'amiante	Analyses confirmant l'absence de goudron et d'amiante
BALLAST	17 05 08	Ballast de voie ne contenant pas de substance dangereuse	Analyse en contenu total
AUTRES		Déchet non dangereux inerte autre que ceux mentionnés	Test de lixiviation + Analyse en contenu total
TOUT DECHET PROVENANT DE SITE CONTAMINE		Tout type de déchet inerte, provenant d'un chantier potentiellement pollué	Test de lixiviation + Analyse en contenu total

**PARAMETRES À ANALYSER**

PARAMÈTRE	VALEUR LIMITE À RESPECTER (mg/kg de matière sèche)	
<b>TEST DE LIXIVIATION</b>		(1) Si le déchet ne respecte pas au moins une des valeurs fixées pour le chlorure, le sulfate ou la fraction soluble, le déchet peut être encore jugé conforme aux critères d'admission si la lixiviation ne dépasse pas les valeurs suivantes : 1 500 mg/l à un ratio L/S = 0,1 l/kg et 6 000 mg/kg de matière sèche à un ratio L/S = 10 l/kg. Il est nécessaire d'utiliser l'essai de percolation NF CEN/TS 14405 pour déterminer la valeur lorsque L/S = 0,1 l/kg dans les conditions d'équilibre initial ; la valeur correspondant à L/S = 10 l/kg peut être déterminée par un essai de lixiviation NF EN 12457-2 ou par un essai de percolation NF CEN/TS 14405 dans des conditions approchant l'équilibre local.
As	0,5	
Ba	20	(2) Si le déchet ne respecte pas cette valeur pour le sulfate, il peut être encore jugé conforme aux critères d'admission si la lixiviation ne dépasse pas les valeurs suivantes : 1 500 mg/l à un ratio L/S = 0,1 l/kg et 6 000 mg/kg de matière sèche à un ratio L/S = 10 l/kg. Il est nécessaire d'utiliser l'essai de percolation NF CEN/TS 14405 pour déterminer la valeur lorsque L/S = 0,1 l/kg dans les conditions d'équilibre initial ; la valeur correspondant à L/S = 10 l/kg peut être déterminée par un essai de lixiviation NF EN 12457-2 ou par un essai de percolation NF CEN/TS 14405 dans des conditions approchant l'équilibre local.
Cd	0,04	
Cr total	0,5	
Cu	2	
Hg	0,01	
Mo	0,5	
Ni	0,4	
Pb	0,5	
Sb	0,06	
Se	0,1	
Zn	4	(3) Si le déchet ne satisfait pas à la valeur limite indiquée pour le carbone organique total sur éluat à sa propre valeur de pH, il peut aussi faire l'objet d'un essai de lixiviation NF EN 12457-2 avec un pH compris entre 7,5 et 8,0. Le déchet peut être jugé conforme aux critères d'admission pour le carbone organique total sur éluat si le résultat de cette détermination ne dépasse pas 500 mg/kg de matière sèche.
Chlorure (1)	800	
Fluorure	10	
Sulfate (1)	1 000 (2)	
Indice phénols	1	
COT (carbone organique total) sur éluat (3)	500	
FS (fraction soluble) (1)	4 000	
<b>ANALYSE EN CONTENU TOTAL</b>		(4) Une valeur limite plus élevée peut être admise, à condition que la valeur limite de 500 mg/kg soit respectée pour le COT sur éluat, soit au pH du sol, soit pour un pH situé entre 7.5 et 8.0.
COT (carbone organique total)	30 000 (4)	
BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes)	6	
PCB (polychlorobiphényles 7 congénères)	1	
Hydrocarbures (C10 à C40)	500	
HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)	50	

**Tout déchet ne respectant pas les valeurs seuils définies ci-dessus sera refusé sur nos sites, et le cas échéant, rechargé.**



# PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ECO-TRI

## OPÉRATIONS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT EFFECTUÉES PAR UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE

*Arrêté du 26 avril 1996*

**PICHETA**  
13, Route de Conflans  
95480 PIERRELAYE

<b>NOM DE L'ENTREPRISE EXTÉRIEURE</b>			
<b>NATURE DES OPÉRATIONS</b>	<input type="checkbox"/> Chargement (effectué par PICHETA, à l'aide d'une chargeuse/pelle) <input type="checkbox"/> Déchargement (effectué par l'Entreprise Extérieure)		
<b>MATÉRIEL CHARGÉ / DÉCHARGÉ</b>	<input type="checkbox"/> Semi-remorque <input type="checkbox"/> Camionnette-benne	<input type="checkbox"/> Camion ampliroll <input type="checkbox"/> Petite remorque (< 0.5 T)	<input type="checkbox"/> Utilitaire <input type="checkbox"/> Autre
Les marchandises manipulées sont des matériaux et déchets issus des activités du BTP en Ile-de-France.			

SITE	ADRESSE	HORAIRES	TELEPHONE
PIERRELAYE	13, Route de Conflans 95480 PIERRELAYE	Lun-Jeu 7h-12h / 13h-17h Ven 7h-12h / 13h-16h Sam 7h-12h	01 34 30 49 95
NANTERRE	1, Rue Edouard Colonne 92000 NANTERRE	Lun-Jeu 7h15-12h / 13h-16h45 Ven 7h15-12h / 13h-15h45	01 47 82 33 07
ACHERES	Chemin des Hautes Plaines 78260 ACHERES	Lun-Jeu 7h15-12h / 13h-16h45 Ven 7h15-12h / 13h-15h45	01 39 72 22 84
TRIEL SUR SEINE	ZA Ecopole – Chemin des Gravieres 78510 TRIEL	Lun-Jeu 7h15-12h / 13h-16h45 Ven 7h15-12h / 13h-15h45	01 39 74 60 44
LIMAY	Route de Meulan 78520 LIMAY	Lun-Jeu 7h15-12h / 13h-16h45 Ven 7h15-12h / 13h-15h45	01 30 92 12 74
LA NORVILLE	Route des Loges 91290 LA NORVILLE	Lun-Jeu 7h30-12h / 13h-16h30 Ven 7h30-12h / 13h-15h30	01 60 84 25 21

<b>CONSIGNES GÉNÉRALES D'ACCÈS ET DE CIRCULATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vitesse est limitée à <b>20 km/h</b> sur l'ensemble du site</li> <li>- Les véhicules pénétrant sur site sont soumis au respect des consignes données par le personnel, à la signalisation interne et au <u>Plan de Circulation</u> affiché à l'entrée de chaque site</li> <li>- <b>Sur l'ensemble du site, la priorité est donnée aux piétons ainsi qu'aux engins</b></li> <li>- <b>Le port des EPI est obligatoire</b> pour toute personne étant amenée à descendre de son véhicule (baudrier, casque...)</li> <li>- Aucun chargement ou déchargement de matériaux n'est autorisé sans passage au préalable en bascule, et sans bon de commande de la part du Client</li> <li>- Attention aux angles morts des engins et à leur rapidité d'évolution</li> <li>- Respecter la propreté du site et limiter les envols de poussières</li> </ul>
<b>CONSIGNES DE STATIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas entraver la circulation des autres véhicules présents sur site</li> <li>- <b>En bascule, la priorité est donnée aux véhicules sortants</b></li> <li>- Prendre une distance de sécurité lorsque vous circulez dans l'aire d'évolution d'un engin</li> <li>- En cas de temps venteux, se placer de manière à éviter que le chargeur se retrouve face au vent pour tout chargement de matériaux</li> </ul> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> </div>
<b>OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE EXTÉRIEURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter ce protocole à tous ses chauffeurs</li> <li>- L'Entreprise Extérieure doit être inscrite au registre des transporteurs (hors transport pour leur propre compte)</li> <li>- Informer son sous-traitant des mesures de ce protocole</li> </ul>
<b>LES INTERDICTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Interdiction de descendre de son véhicule en dehors des zones de déchargement</b></li> <li>- Interdiction de circuler benne levée</li> <li>- Interdiction d'introduire des matériaux non autorisés sur le site ou de chiffonnage</li> </ul>
<b>CONSIGNES RELATIVES AUX OPÉRATIONS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'opérateur bascule indique au chauffeur la zone de chargement/déchargement</li> <li>- En cas de visibilité insuffisante, le préposé PICHETA aide le chauffeur à réaliser sa manœuvre</li> <li>- Le chauffeur vérifie qu'aucun obstacle et qu'aucune personne ne se trouve derrière la benne avant et pendant toute opération de bennage</li> <li>- S'assurer de la stabilité du véhicule lors des opérations de chargement ou déchargement: en cas de déport latéral, l'opération est annulée.</li> </ul>

<p><b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :</b></p> <p><b>L'AMIANTE-CIMENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'apport d'amiante-ciment doit faire l'objet d'un appel téléphonique au préalable auprès du site concerné.</li> <li>- Les dépôts d'amiante-ciment lié sont autorisés dans la limite de 2m<sup>3</sup> par jour et par client.</li> <li>- Le client présente en bascule le contenu préemballé : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ sous film polyane <b><i>épais et transparent</i></b> et scotché pour les éléments d'amiante-ciment lié</li> <li>➢ sous <b><i>sac polyane transparent avec logo Amiante</i></b> pour les brisures d'amiante-ciment</li> </ul> </li> <li>- L'opérateur bascule se réserve le droit de refuser un chargement d'amiante-ciment en cas de conditionnement défectueux (plastique percé, non transparent, conditionnement partiel, etc...)</li> <li>- Une fois le chargement accepté, le client place par ses propres moyens et avec précaution les matériaux dans les conteneurs adéquats, sous la surveillance du préposé PICHETA.</li> </ul>
---	---

## PROCÉDURES D'URGENCES

### • EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL :

<p><b>PROTÉGER</b></p> <p>Prendre les dispositions pour signaler l'accident et éviter un sur accident</p>	<p><b>ALERTER</b></p> <p>Alerter PICHETA qui dispose de secouriste et le ☎ <b>18 (ou 112)</b> si nécessaire</p>	<p><b>SECOURIR</b></p> <p>Porter les premiers secours si secouriste</p>
---	---	---

- Préciser le lieu, la nature du sinistre (Incendie, accident,...)
- Préciser éventuellement les symptômes apparents
- Répondre aux questions qui seront posées par le service d'intervention

### • EN CAS D'INCENDIE / DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :

<p><b>PROTÉGER</b></p> <p>Prendre les dispositions pour signaler le problème</p>	<p><b>ALERTER</b></p> <p>Alerter PICHETA et le ☎ <b>18</b> si nécessaire</p>	<p><b>AGIR SANS PRENDRE DE RISQUES</b></p> <p>Dans l'attente de l'arrivée des services de secours ou du responsable de site</p>
--	--	---

- Porter les EPI nécessaires : gants, masque, lunettes...
- Utiliser le matériel adéquat :
  - Les extincteurs présents au sein du véhicule du Client doivent être utilisés directement afin de circonscrire tout début d'incendie ; des extincteurs sont également disponibles sur site
  - Des produits absorbants sont disponibles sur le site en cas de déversement accidentel de matière dangereuse ou polluante (boudins, feuilles, ...)
- Suivre les consignes du responsable de site

**L'Entreprise Extérieure pénétrant dans l'enceinte de l'Etablissement reconnaît avoir pris connaissance du présent protocole de sécurité, et s'engage à respecter les consignes énoncées.**

**Tout manquement à ces consignes vaudra exclusion immédiate de notre site.**

<b>Entreprise Extérieure</b>		<b>NOM Prénom</b>	
<b>Cachet</b>		<b>Date et signature</b>	